

H – ÉQUITÉ ET JUSTICE ALIMENTAIRE

H

LA FAIM DANS LE MONDE

Dans le monde, on estimait qu'en 2022 **plus d'une personne sur dix était sous-alimentée**. Cette proportion, qui n'avait cessé de diminuer depuis plus d'une dizaine d'années, repart à la hausse depuis 2015. Les continents les plus touchés sont l'Amérique du Sud (40 millions de personnes), l'Asie (500 millions) et l'Afrique (250 millions, soit une personne sur quatre).

Les causes sont nombreuses et différentes d'un pays à un autre :

- ▲ Dans de nombreux pays, l'agriculture vivrière a été remplacée par de **grandes monocultures d'exportation** sous la contrainte du marché. De plus, beaucoup de petits paysans sont expropriés de leurs exploitations par des géants du secteur, c'est « l'accaparement des terres ».
- ▲ **La spéculation** des grands fonds d'investissement sur les matières premières entraîne une forte volatilité des prix sur les marchés locaux, qui ne s'expliquent plus par la coïncidence entre offre et demande.
- ▲ **Le développement des agro carburants** est l'une des causes de l'augmentation du prix des denrées alimentaires. Une partie des terres cultivables est « détournée » pour la production de biocarburants. En 2012, environ 20% de la production mondiale de canne à sucre et 40% de la production de maïs des Etats-Unis est destinée à la production d'éthanol pour les biocarburants. Par conséquent, le prix des terres augmente et la quantité d'aliments destinés à l'alimentation humaine diminue, les prix des matières premières agricoles augmentent donc. Selon différentes études, les biocarburants seraient responsables de 30% à 75% de l'augmentation des prix des denrées agricoles entre 2006 et 2008.
- ▲ **Le dérèglement climatique** cause de graves problèmes dans des pays qui n'ont pas les moyens de protéger leurs récoltes ou d'avoir un accès suffisant à l'eau pour irriguer. Ce phénomène s'amplifiera certainement au cours des prochaines années.
- ▲ **La disparition des terres agricoles** fertiles par l'érosion des sols, la désertification, mais aussi l'artificialisation (pour l'usage industriel et les constructions immobilières) sont autant de facteurs limitant la sécurité alimentaire
- ▲ **Les conflits armés** sont aussi responsables de la faim dans le monde. En 2016, trois personnes sur cinq qui souffraient de la faim vivaient dans des pays en conflit.
- ▲ **L'inégalité entre les agriculteurs du monde** qui n'ont pas accès aux mêmes aides publiques (un agriculteur français ou étatsunien touche beaucoup plus d'aides publiques contrairement à des agriculteurs de pays du Sud), n'ont pas accès aux mêmes technologies et autres moyens de productions alors qu'ils sont en compétition sur le même marché
- ▲ **Les traités de libre-échanges** qui favorisent les productions industrielles au détriment des petites productions locales accentuent les inégalités.


ZOOM

**COLLECTE ET
DISTRIBUTION
DE NOURRITURE**

Il existe de nombreuses associations qui permettent d'aider les populations les plus pauvres en leur proposant de la nourriture. Ces aliments peuvent provenir de collecte organisée dans les supermarchés auprès des consommateurs, de la récupération des invendus des supermarchés ou directement auprès des agriculteurs. La redistribution se fait sous forme de repas partagés (les Restos du Cœur), de colis ou d'épicerie solidaire ou sociale qui revendent les produits à des prix très faibles. La Banque alimentaire organise des collectes puis donne la nourriture à des associations locales qui la distribuent. Les Restos Du Cœur, la Croix Rouge, le Secours Catholique, le Secours Populaire sont les principales organisations de collecte et/ou de distribution de nourriture nationales. Il en existe une multitude au niveau local.

Depuis 2016, une loi impose aux supermarchés de donner leurs invendus à des associations afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. En 2018, cette loi est étendue à la restauration collective et à l'industrie agroalimentaire.

L'aide alimentaire d'urgence est une nécessité dans des pays qui souffrent de famine, elle permet de sauver de nombreuses vies. Cependant, cette solution n'est pas viable à long terme. **La mise en place d'actions concrètes en faveur des populations locales est nécessaire pour tendre vers leur autonomie.** Par exemple :



Aller vers **un changement de modèle agricole en régulant les marchés agricoles**, en empêchant l'accaparement des ressources naturelles (terre, eau), faire respecter l'intégrité des pays et des producteurs en mettant en place des règles internationales et en sanctionnant les multinationales.

Etablir des relations commerciales respectueuses, durables, transparentes en fixant des prix justes pour que les matières premières soient échangées en prenant en compte les coûts réels de production, d'exploitation et le salaire des travailleurs et travailleuses, c'est le commerce équitable.

Vendre les produits agricoles bruts ou peu transformés, en circuit court (pour éviter l'industrialisation de l'alimentation).



Soutenir l'agroécologie et l'agriculture familiale en prévoyant l'adaptation aux changements climatiques, plus d'autonomie pour les paysans et une gestion collective des ressources.



Renforcer les droits des paysannes et paysans du sud en permettant d'utiliser des semences paysannes, en soutenant les marchés locaux plutôt que la spéculation, en favorisant l'autonomie des petits producteurs et en luttant contre les OGM. La culture des OGM se fait souvent en monoculture. Les agriculteurs dépendent de la multinationale qui leur fournit les semences et les produits phytosanitaires (engrais, pesticides) jugés nécessaires pour faire pousser les plantes. Beaucoup de petits producteurs (comme ceux de coton en Inde), s'endettent pour acheter ces semences et ces produits sans pouvoir subvenir à leurs besoins.





LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Selon la définition officielle du Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale, « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »

La sécurité alimentaire est un problème planétaire, qui touche tous les pays du monde. En France, l'enquête nationale INCA 2 réalisée en 2006-2007 a montré que 12,2% des adultes vivent dans un foyer en situation d'insécurité alimentaire pour des raisons financières. Ce qui représente bien plus que les seuls utilisateurs des mesures d'aide alimentaire et qui montre que les pays dits « développés » sont aussi touchés par ce phénomène.



ZOOM



LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

C'est un concept qui a été développé par Via Campesina, un mouvement international regroupant des organisations de petits et moyens paysans. Il est défini comme « le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion forestière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés aux moyens de les produire et qu'ils doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés. »

Dans de nombreux pays du sud, les politiques menées par le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale les ont poussés à se libéraliser et pratiquer des monocultures d'export, en direction des pays du nord. Ils sont donc contraints d'importer leur nourriture et sont dépendants de facteurs extérieurs.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES OUVRIERS AGRICOLES

L'industrialisation de l'agriculture et la recherche permanente des prix les plus bas ont conduit à l'embauche de travailleurs saisonniers étrangers dans de nombreuses grandes exploitations agricoles européennes en particulier dans le sud de l'Espagne et de l'Italie, mais aussi en France. Ces travailleurs étrangers qui cherchent à compléter leurs revenus, sont parfois victimes des politiques agricoles qui ne leur permettent plus de vivre de la production de leur ferme installée dans les pays de l'Est de l'Europe, au Maghreb, ou en Afrique subsaharienne. Ils viennent en Europe, parfois de manière illégale, et se font embaucher dans les grandes exploitations maraîchères ou arboricoles principalement. Ils représentent une main d'œuvre facile à exploiter par les propriétaires des terres, n'ayant pas toujours les moyens d'agir pour leurs droits. Il est difficile de mesurer le nombre de saisonniers étrangers travaillant en France, notamment en raison de l'importance du travail non déclaré et du travail au noir. Les politiques migratoires actuelles favorisent cette

exploitation des hommes et femmes travaillant en Europe en criminalisant leur venue et en ne leur donnant aucun statut.

Dans le reste du monde, les conditions de travail ne sont pas meilleures pour les ouvriers agricoles et ceux de l'agroalimentaire. Par exemple, les femmes qui décortiquent les noix de cajou en Inde sont payées au rendement, elles ont donc une cadence très rapide, elles travaillent sans gant alors que la noix de cajou contient un liquide toxique qui leur brûle les mains et les yeux.

Outre leur salaire très bas, beaucoup d'ouvriers agricoles sont exposés aux pesticides et autres produits phytosanitaires, causant près de 14 % des accidents professionnels et 10 % des accidents mortels dans le monde. Ils travaillent dans des conditions de sécurité déplorable et sont souvent déplacés loin de chez eux pour aller travailler dans les champs. Tous n'ont pas de couverture maladie, ils sont souvent employés seulement le temps des récoltes et n'ont donc pas de travail toute l'année.

LE COMMERCE ÉQUITABLE

Cette notion a été définie en 2001 par la FINE, groupe de travail regroupant les quatre principales fédérations internationales de commerce équitable, comme : « **Un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, en particulier ceux du Sud.** »

Les organisations du commerce équitable, soutenues par de nombreux consommateurs, s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion publique et à mener campagne pour favoriser des changements dans les règles et les pratiques du commerce international conventionnel.

En France, il existe également une **définition du commerce équitable** dans la loi du 2 août 2005 sur les PME qui a évolué en 2014, à travers la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire. Le Commerce Équitable tel qu'il est défini par cette loi prend en compte les échanges entre les pays du Nord et du Sud.



Des **prix rémunérateurs pour les producteurs**, basés sur les coûts de production et une négociation équilibrée



Un **engagement commercial pluriannuel** entre les producteurs et les acheteurs



Le versement d'un montant supplémentaire destiné au **financement de projets collectifs**



Une **autonomie des producteurs** grâce à la mise en place d'une gouvernance démocratique dans leurs organisations



La **transparence et la traçabilité** des filières



La **sensibilisation des consommateurs** à des modes de production socialement et écologiquement durables



Les producteurs des pays se regroupent en organisations collectives (souvent des coopératives) et s'engagent à respecter certaines règles : **démocratie, transparence, égalité des femmes et des hommes, lutte contre les discriminations, protection de l'environnement (interdire les OGM et encourager l'agriculture biologique), conditions de travail décentes, pas de travail d'enfants et mise en place de projets collectifs au bénéfice de la communauté.** Les acheteurs de ces produits s'engagent eux à payer un prix juste permettant aux travailleurs de pouvoir vivre de leur travail, à avoir une relation commerciale respectueuse, transparente et durable, à garantir l'autonomie des organisations, à financer des projets de développement et à être transparent auprès des consommateurs. Il s'agit des principaux critères, les cahiers des charges sont différents pour chaque label, ils n'ont pas tous les mêmes exigences.

UN PEU D'HISTOIRE

- Le commerce équitable Nord-Sud est apparu dans les années 40-50 avec diverses organisations caritatives et humanitaires qui ont commencé à échanger directement avec les producteurs de pays en développement.
- En 1964, des producteurs subissant la chute du cours du café lancent l'appel « Trade, not Aid » (Du commerce, pas de l'aide) à la Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement, c'est le symbole de la reconnaissance de l'iniquité des échanges mais rien ne bouge du côté des institutions.
- Le premier label est créé en 1988, il s'agit de Max Havelaar aux Pays-Bas.
- Le secteur s'est ensuite institutionnalisé en 1989 avec la création notamment de la World Fair Trade Organisation (Fédération Internationale du Commerce Équitable). En France, un collectif Commerce Équitable France a été créé en 1997. Il permet la concertation et la représentation des acteurs français de commerce équitable, soit 30 membres dont des entreprises, des labels, des réseaux de distribution et des associations.

Aujourd'hui, que ce soit pour les filières Nord-Sud ou Nord-Nord, de plus en plus de produits obtiennent la double labellisation bio et équitable. En effet, le commerce équitable encourage l'adoption de l'agriculture biologique par les producteurs en répondant ainsi à la demande des consommateurs, qui ne veulent pas choisir entre les impacts sociaux, environnementaux et sanitaires.



ZOOM

LE DÉBAT AUTOUR DU COMMERCE ÉQUITABLE

Une des principales critiques du commerce équitable réside dans le fait qu'à ses origines, c'était un commerce « solidaire », influencé par l'humanisme des mouvements religieux chrétiens, qui est ensuite devenu un commerce « alternatif », imprégné d'anti-capitalisme. Il allait alors à l'encontre des politiques commerciales actuelles. Une mutation s'est opérée dans les années 2000, pour voir apparaître un commerce « équitable », qui veut maintenant modifier le système de l'intérieur, quitte à s'associer avec des géants de l'agro-alimentaire, et distribuer les produits labellisés dans les grandes chaînes de magasins, qui eux en tirent pleinement profit. Ainsi, en 2013, une déclinaison du label Fairtrade – Max Havelaar a vu le jour permettant de l'apposer sur des produits industriels (barres chocolatés, glaces, jeans...) à partir du moment où ceux-ci contiennent de 15 à 20% seulement de produits issus du commerce équitable dans leurs ingrédients (sucre, cacao ou coton).

Par exemple, la fédération Artisans du Monde a décidé depuis 2005 de ne distribuer des produits équitables que dans ses boutiques et dans certains magasins spécialisés en évitant la grande distribution. Par ailleurs, elle essaie de labelliser ses produits uniquement avec le label WFTO, Fair For Life ou SPP et d'abandonner petit à petit le label Fairtrade – Max Havelaar jugé par la fédération trop laxiste. Néanmoins, un label équitable même peu exigeant reste préférable à pas de label du tout selon Artisans du Monde.



LES LABELS DU COMMERCE ÉQUITABLE

Un label rend visible la spécificité d'un produit. Pour être labellisé, les produits doivent suivre un cahier des charges et être contrôlés. Il existe plusieurs labels issus du commerce équitable. Le plus connu étant le Fairtrade International – Max Havelaar issu de la fusion, en 1997, des trois premiers labels de commerce équitable, Max Havelaar, Transfair (en Allemagne) et FairTrade qui ont été respectivement créés en 1988, 1993 et 1994.

Il existe également le label Symbole des Producteurs Paysans (SPP) créé en 2006 par une association de petits producteurs latino-américains au Mexique. Fair For Life est créé en 2006 également et World Fair Trade Organization (WFTO) en 2013. Ces derniers vont plus loin que les labels traditionnels puisqu'ils exigent des conditions de travail éthiques tout le long des filières d'approvisionnement et non pas uniquement au niveau de la production des matières premières. Le label WFTO a aussi la spécificité de certifier des produits non alimentaires issus de l'artisanat.

Seuls les labels Fair For Life, Biopartenaire, équitable ecocert et WFTO labellent les produits issus du commerce équitable Nord-Nord.





LES DÉFINITIONS

Pays du Sud

Ce terme désigne les pays avec un PIB par habitant et un Indice de Développement Humain IDH faible, et qui sont plutôt situés au sud du planisphère, sans être une délimitation entre hémisphère nord et sud. Ce terme est critiqué aujourd'hui car la limite n'a pas évolué tandis que de nombreux pays du « Sud » ont des IDH supérieurs à des pays du « Nord ».

Sous-nutrition

Elle désigne un manque de nourriture disponible pour répondre aux besoins du corps humain.

IDH

Indice de Développement Humain, il se base sur le PIB, l'espérance de vie et le niveau d'éducation des habitants d'un pays. Il permet de faire une classification des États.

Justice alimentaire

La justice alimentaire désignerait une répartition équitable des ressources alimentaires sur un territoire donné, du fait de modes de production et de distribution équitables.

Malnutrition

Elle désigne une alimentation déséquilibrée, soit par manque de nutriments (minéraux, vitamines...), soit par un excès de certains nutriments (sucre...).

Coopérative agricole

C'est une entreprise qui appartient à un ensemble d'agriculteurs qui la gouvernent de manière démocratique. Une coopérative met en avant les productions agricoles locales et les transforme.

Solidarité

Engagement par lequel deux ou plusieurs personnes s'obligent les unes pour les autres, et chacune pour toutes. C'est aussi une relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts qui entraîne une obligation morale d'assistance mutuelle.



SYNTHÈSE

Le monde doit faire face à de nombreux problèmes. **La malnutrition, la sous-nutrition, les conditions de production des aliments sont au cœur des problématiques agricoles et certains consommateurs s'en sont emparés, cherchant à réduire leur impact négatif sur la Terre et ses habitants.** Des mouvements se sont donc créés tel que le commerce équitable ou les associations d'aide humanitaire et locales. Il n'existe pas de solution miracle mais chacun peut contribuer à atténuer les impacts autour de ces questions.

SOURCES

Le commerce équitable

Article de 20 minutes, « Le commerce équitable, comment ça marche ? »

▲ <https://www.20minutes.fr/planete/403167-20100507-commerce-equitable-comment-ca-marche>

Dossier d'Artisans du monde, « Le commerce équitable au fil du temps »

▲ <https://www.artisansdumonde.org/comprendre/le-commerce-equitable/historique>

Dossier de Commerce Équitable France, les chiffres du secteur pour les dernières années ainsi que les dates clés

▲ <https://www.commerceequitable.org/le-commerce-equitable/quelques-chiffres/>

Article de Novethic, « Commerce équitable : la filière Nord-Nord commence à se structurer en France »

▲ <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/agriculture/isr-rse/commerce-equitable-la-filiere-nord-nord-commence-a-se-structurer-en-france-143919.html>

Article du Monde Diplomatique, « Max Havelaar ou les ambiguïtés du commerce équitable »

▲ <https://www.monde-diplomatique.fr/2007/09/JACQUIAU/15101>

Dessin animé « La famille Kiagi et le commerce équitable », proposé par Artisans du Monde

▲ <https://www.youtube.com/watch?v=1n2d92gxCsI>

Souveraineté et sécurité alimentaire

Avis du Conseil National de l'Alimentation, « Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France »

▲ http://www.opnalim.org/wp-content/uploads/2012/11/cna_avis72_aidealimentaire_22mars2012.pdf

Page Wikipédia de la souveraineté alimentaire

▲ https://fr.wikipedia.org/wiki/Souverainet%C3%A9_alimentaire

La faim dans le monde

CCFD Terres Solidaires, « Comprendre et lutter contre la faim dans le monde »

▲ <https://ccfd-terresolidaire.org/nos-publications/nos-outils-d-animation/comprendre-et-lutter-contre-la-faim-dans-le-monde>

Réalités familiales, « Les chiffres clés de l'alimentation en France et dans le monde »

▲ https://www.unaf.fr/IMG/pdf/chiffres_clefs_rf_108-109_-_alimentation_au_coeur_de_la_famille.pdf

France TV Education, vidéo de 3mn « La faim dans le monde, une fatalité ? »

▲ <https://education.francetv.fr/matiere/actualite/premiere/video/la-faim-dans-le-monde-une-fatalite>

Hubert Marie-Hélène, « Nourriture contre carburant : Quels sont les éléments du débat ? », *Revue Tiers Monde*, 2012/3 (n°211), p. 35-50. DOI : 10.3917/rtm.211.0035.

▲ <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2012-3-page-35.htm>

Association de distribution de nourriture

▲ <https://www.jeuneetbenevole.org/collectes-et-distributions-alimentaires>

▲ <https://agriculture.gouv.fr/la-france-pionniere-de-la-lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire>

Conditions de travail

▲ <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1932>

▲ <https://www.goodplanet.info/vdj/les-migrants-exploites-pour-recolter-les-tomates-en-italie/>

▲ <https://www.youtube.com/watch?v=Jzp0s9yHT-w>

▲ <https://www.alimenterre.org/migration-et-agriculture>

▲ <https://mam2018.hypotheses.org/>

▲ <https://www.cairn.info/revue-pour-2015-1-page-69.htm?contenu=article>

▲ <http://www.agricultures-migrations.org/>

▲ https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_008113/lang--fr/index.htm

Loi 2016 contraignant les supermarchés à donner leurs invendus à des associations

▲ <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/grande-distribution-mesures-pour-lutter-contre-gaspillage>